

Commune de Montanaire
Rapport du CNOV pour le conseil communal

Commission : CNOV – Association Intercommunale pour l'épuration des eaux de Corrençon, Neyruz-sur-Moudon, Oulens-sur-Lucens et Villars-le-Comte

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

En tant que membre de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux de Corrençon, Neyruz-sur-Moudon, Oulens-sur-Lucens et Villars-le-Comte je vous expose les nouvelles récentes.

La commune de Montanaire est représentée à l'assemblée par les municipaux Pascal Arbenz et Marc Boulard, ainsi que Michel Rosset, membre du CoDir et par les conseillers communaux Thomas Bolzli, Olivier Freymond, Remo Habegger et moi-même.

Concernant les finances, comme pour l'année 2024 les villages du CNOV n'ont pas eu à payer d'amortissement et intérêts sur les prêts en 2025.

Il s'agit de frs 32'000 d'amortissement et de frs 1'026 d'intérêts concernant les prêts du dégrilleur et du passage caméra.

Notre association a été reprise par l'EMB, épuration moyenne Broye, au 1^{er} janvier 2026.

L'assemblée du CNOV a été dissoute à l'unanimité de ses membres lors de sa dernière assemblée le 5 mars 2026 à Saint-Cierges.

Le solde du capital après remboursement des prêts est de frs 27'038. Il sera réparti aux communes en proportion du nombre d'habitants raccordés.

Pour le conseil communal, 18 juin 2026

Rapporteur : Freymond Dick-André

